
*Compte rendu réunion conseil municipal du**20 mars 2019**SAULNIÈRES 35*

Mercredi 20 mars 2019, 20 heures 00

Étaient présents : MM. DENIEL F. LEBEAU C. ESNAULT J-L. ROULLEAU G. GOUVERNEUR G
LEFEBVRE A. VALOIS D. (20h10) : BARRÉ B. (20h30) BABIN L. PHÉLIPPÉ J.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : MM.

Absent(s) excusé(s) : MM. ANTIN S (pouvoir à Le Guehennec L) AREND M.

M Deniel Franck a été élu (e) secrétaire

2019014

Signature convention de partenariat avec Bretagne Porte de Loire pour l'accueil de « La Caravane ensorcelée »

2019015

Taux d'imposition taxe habitation et taxes foncière 2019

2019016

Budget commune : approbation du compte administratif 2018

2019017

Budget commune : affectation résultat 2018

2019018

Budget commune : vote du budget primitif 2019

2019019

Budget assainissement : approbation du compte administratif 2018

2019020

Budget assainissement : affectation résultat 2018

2019021

Budget assainissement : vote du budget primitif 2018

2019022

Budget lotissement : approbation du compte administratif 2018

2019023

Budget lotissement t : affectation résultat 2018

2019024

Budget lotissement : vote du budget primitif 2019

2019025

Budget restaurant : approbation du compte administratif 2018

2019026

Budget Restaurant : vote du budget primitif 2019

Signature convention de partenariat avec Bretagne Porte de Loire pour l'accueil de « La Caravane ensorcelée »

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

- **d'autoriser** le maire à signer la convention avec Bretagne Porte de Loire Communauté pour la réservation de la caravane le 01 avril 2019. Coût 1 200 €. A charge pour la commune : 180 €

Taux d'imposition taxe habitation et taxes foncière 2019

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y a lieu de voter le taux des taxes pour l'année 2019

le Conseil Municipal à l'**unanimité** :

- **vote** une augmentation de + **2%** de la taxe d'habitation et des taxes foncières,
- **fixe** ainsi qu'il suit, les taux d'imposition des trois contributions directes locales à appliquer pour l'année **2019** :

	2019
Taxe d'habitation :	15.49 %
Taxe foncière bâti :	18.16 %
Taxe foncière non bâti :	50.25 %

Budget commune : approbation du compte administratif 2018

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Franck Deniel, 1er Adjoint,
- vote le Compte Administratif de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	1 609 398,00
	Réalisé :	444 572,16
	Reste à réaliser :	650 600,00
Recettes	Prévu :	1 609 398,00
	Réalisé :	778 358,68
	Reste à réaliser :	130 735,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	555 739,00
	Réalisé :	543 655,99
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	555 739,00
	Réalisé :	669 599,54
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	333 786,52
Fonctionnement :	125 943,55
Résultat global :	459 730,07

Budget commune : affectation résultat 2018

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018, le Conseil Municipal à l'unanimité

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	125 943,55
- un déficit reporté de :	0,00
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	125 943,55
- un excédent d'investissement de :	333 786,52
- un déficit des restes à réaliser de :	519 865,00
Soit un besoin de financement de :	186 078,48
DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCÉDENT	125 943,55
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	125 943,55
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	0,00
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	333 786,52

Budget commune : vote du budget primitif 2019

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Laurent Le Guehennec, Maire

: **vote** les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2019 :

Investissement

Dépenses :	2 209 460,00
Recettes :	2 729 325,00

Fonctionnement

Dépenses :	582 810,00
Recettes :	582 810,00

Pour rappel, total budget :

Investissement		
Dépenses :	2 860 060,00	(dont 650 600,00 de RAR)
Recettes :	2 860 060,00	(dont 130 735,00 de RAR)
Fonctionnement		
Dépenses :	582 810,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	582 810,00	(dont 0,00 de RAR)

Budget assainissement : approbation du compte administratif 2018

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Franck Deniel, 1er Adjoint,

- vote le Compte Administratif de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	17 692,00
	Réalisé :	17 594,19
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	17 692,00
	Réalisé :	15 224,10
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	89 338,00
	Réalisé :	30 841,94
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	89 338,00
	Réalisé :	87 284,69
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-2 370,09
Fonctionnement :	56 442,75
Résultat global :	54 072,66

Budget assainissement : affectation résultat 2018

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018, le Conseil Municipal à l'unanimité

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : **34 354,13**
- un excédent reporté de : **22 088,62**

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : **56 442,75**
- un déficit d'investissement de : **2 370,09**
- un déficit des restes à réaliser de : **0,00**

Soit un besoin de financement de : **2 370,09**
DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCÉDENT **56 442,75**
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) **2 370,09**

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) **54 072,66**

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT **2 370,09**

Budget assainissement : vote du budget primitif 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2019 :

Investissement

Dépenses :	488 840,00
Recettes :	488 840,00

Fonctionnement

Dépenses :	106 171,00
Recettes :	106 171,00

Pour rappel, total budget :

Investissement		
Dépenses :	488 840,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	488 840,00	(dont 0,00 de RAR)
Fonctionnement		
Dépenses :	106 171,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	106 171,00	(dont 0,00 de RAR)

Budget lotissement : approbation du compte administratif 2018

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Franck Deniel, 1er Adjoint,

- vote le Compte Administratif de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	1 164 700,00
	Réalisé :	966 845,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	1 164 700,00
	Réalisé :	522 350,00
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	1 284 710,00
	Réalisé :	522 707,75
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	1 284 710,00
	Réalisé :	615 800,69
	Reste à réaliser :	0,00

Budget lotissement t : affectation résultat 2018

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Franck Deniel, 1er Adjoint,
Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	392,70
- un excédent reporté de :	92 700,24

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	93 092,94
- un déficit d'investissement de :	444 495,00
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00

Soit un besoin de financement de : 444 495,00
DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCÉDENT	93 092,94
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) 392,70

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT 77 855,00

Budget lotissement : vote du budget primitif 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2019 :

Investissement

Dépenses :	883 394,00
------------	------------

Recettes : 883 394,00

Fonctionnement

Dépenses : 564 505,00

Recettes : 564 505,00

Pour rappel, total budget :		
<u>Investissement</u>		
Dépenses :	883 394,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	883 394,00	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	564 505,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	564 505,00	(dont 0,00 de RAR)

Budget restaurant : approbation du compte administratif 2018

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Franck Deniel, 1er Adjoint,

- vote le Compte Administratif de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses Prévu : 500 000,00
Réalisé : 0,00

Recettes Prévu : 500 000,00
Réalisé : 0,00

Fonctionnement

Dépenses Prévu : 10 000,00
Réalisé : 0,00
Reste à réaliser : 0,00

Recettes Prévu : 10 000,00
Réalisé : 0,00
Reste à réaliser : 0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : 0,00

Fonctionnement : 0,00

Résultat global : 0,00

Budget Restaurant : vote du budget primitif 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2019 :

Investissement

Dépenses : 639 000,00

Recettes : 639 000,00

Fonctionnement

Dépenses : 10 000,00

Recettes : 10 000,00

Pour rappel, total budget :

<u>Investissement</u>		
Dépenses :	639 000,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	639 000,00	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	10 000,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	10 000,00	(dont 0,00 de RAR)